



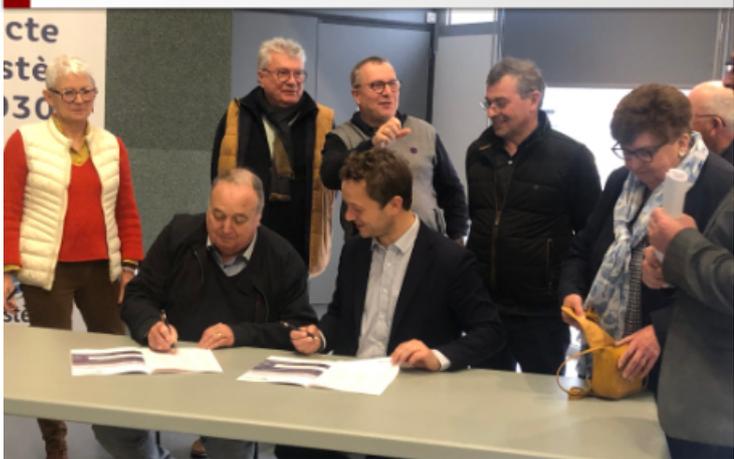
LE SANTÉCOIS

KELEIER SANTEG

N° 320 - AVRIL 2025



PACTE FINISTÈRE



Dans le cadre du volet 1, la commune a perçu 25 000 € pour **l'aménagement du parking du Theven** et dans le cadre du volet 2, **120 000 € pour la maison de santé.**

ÉCOLE TANGUY PRIGENT



Lundi 31 mars, **les maternelles ont investi un nouvel espace**, réalisé par les services techniques de la commune, en présence du maire, Bernard Le Pors, de Danielle Michel, adjointe enfance jeunesse, des enseignants Céline, Erwan, Anne, des AESH Florence et Justine, et de Christian, jardinier aux services techniques. Les élèves ont pris plaisir **à toucher la terre pour la plantation d'un saule**, alors qu'ils ont eu accès au coin potager.

TEMPS PERISCOLAIRES



Dans le cadre du PEDT (Projet éducatif du territoire) depuis la rentrée 2024, les enfants de l'école Tanguy Prigent ont accès à un planning d'activités au mois pour les temps du midi et du soir. **Les enfants ont le programme en accès libre dans l'école et peuvent ainsi gérer leurs participations.** Sont proposés : jeux culturels, activités manuelles, jeux sportifs, petits bricolages,

etc. Le programme est affiché à l'entrée de l'école ; il est également consultable sur le site de la mairie.

Nous pouvons aussi avoir l'intervention d'associations. Cette année, Dominique et Toafa d'Heol Santec, sont venus **initier les enfants au volley**, Clair de Dune **a raconté des histoires**, Catherine **a initié**

les enfants au chant. Toute association voulant faire découvrir son domaine aux enfants est la bienvenue.

Pour tout renseignement sur ces temps, vous pouvez joindre Kristal, responsable des temps périscolaires, à l'adresse mail suivante : responsable.perisco.santec@gmail.com ou au 06 98 11 71 50





Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'Assainissement Non Collectif et en assure le contrôle. Ce service

visé à protéger la santé et la salubrité publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées.

Une campagne de contrôles périodiques va être menée sur le secteur de Theven Prat sur la commune de SANTEC à compter du 28 avril 2025.

Les contrôles consistent à :

- Vérifier l'existence d'une installation conformément au Code de la Santé Publique ;
- Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation ;
- Évaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement ;
- Évaluer une éventuelle non-conformité de l'installation. ...

Les foyers concernés seront informés par courrier.

Contact : Haut-Léon Communauté – SPANC - 02.98.29.21.46 / 02.98.29.21.41 - spanc@hlc.bzh

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.hautleoncommunaute.bzh/environnement/spanc-service-public-dassainissement-non-collectif/>



Haut-Léon Communauté poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) qui organisera l'aménagement

du territoire pour les 15 prochaines années. Le PLUi-H concerne tous les habitants. C'est pourquoi, après deux réunions publiques ayant eu lieu début avril, la phase de concertation se poursuit.

Du 10 avril au 10 mai 2025, chacun a la possibilité de s'informer et de donner son avis

- en ligne sur <https://www.hautleoncommunaute.bzh/urbanisme-informez.../>
- au siège de Haut-Léon Communauté au 29, rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon

Des registres sont disponibles dans les mairies du territoire et au siège de Haut-Léon Communauté

Les observations peuvent également être adressées par courrier au Président de Haut-Léon Communauté ou par courriel à pluih@hlc.bzh

LAVOIR MÉCHOUROUX



Lors de l'appel à projets participatifs, doté d'une enveloppe de 10 000 €, le dossier d'Yvon CASTEL concernant la **réhabilitation du lavoir de Méchouroux** et ses abords avait été retenu. Les travaux ont donc commencé par la réfection du mur entourant la fontaine, **en utilisant les pierres de granit qui entouraient le mur de l'église**. Yvon a reçu l'aide de Louis, Pierrot et Christian, conducteur de la tractopelle des services municipaux.

Yvon CASTEL précise que ce projet consiste **à enjoliver le lavoir et de pouvoir ultérieurement marcher du lavoir au Staoñ en longeant le cours d'eau**.

ÉTAT CIVIL

Naissance

- QUIMERCH Valentin, fils de Jérôme et Camille, 38 impasse des Fauvettes

Décès

- DIROU Pierre Alain, 73 ans, 211 rue de Ty Pella
- AUTRET Alice, 79 ans, 590 rue du Pouldu

INFOS

Sens unique - A partir du 1^{er} mai, comme chaque année, les rues de Sieck et de Pount ar C'hantel seront en sens unique.

Associations - Les dossiers de demande de subventions sont à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site mairie. Retour pour le 10 mai au plus tard.

Emploi saisonnier - La mairie recrute pour plusieurs « jobs d'été », notamment pour les services techniques et l'agence postale.

Incivilités - Diverses incivilités sont régulièrement constatées à Santec :

- Dépôts d'ordures en dehors des installations prévues à cet effet
- Déjections canines sur les espaces publics dont les riverains et usagers sont excédés
- Déplacement volontaire de dispositifs ralentisseurs (sécurité routière)

Ces faits inadmissibles mettant en cause la sécurité et la salubrité ont un impact négatif sur la vie des santécois et sur l'image de la commune. La municipalité rappelle que le pouvoir de police du maire permet de dresser procès-verbal aux contrevenants, ce qu'elle ne manquera pas de faire lorsque les responsables de ces actions seront identifiés.

ANNONCES

Dimanche 4 mai - Balade contée dans la forêt de Santec par Patricia SANCHEZ - RDV à 15 h 00 sur le parking devant le Centre Bon Vent

Samedi 24 mai, de 10h00 à 17h00 - salle polyvalente - vente de livres par la bibliothèque

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.ville-santec.fr

Création graphique et mise en page :

Arnaud Michel - www.artnoz.fr